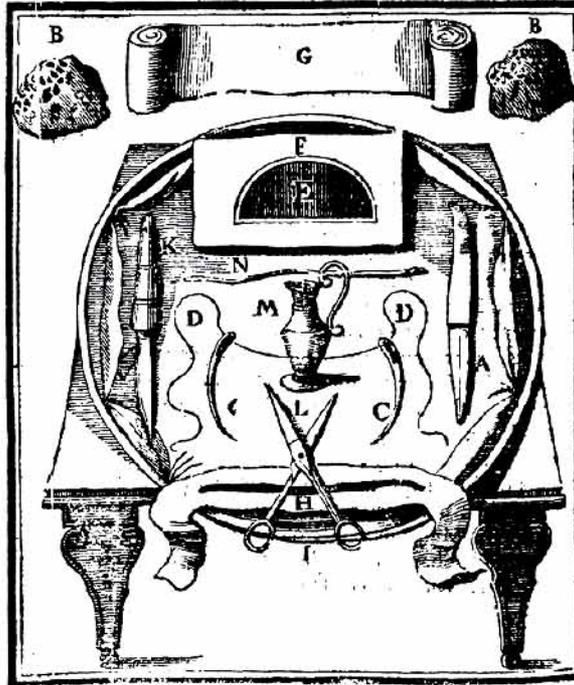


XII. FIG. DE L'OPERATION CE'SARIENNE.



**L'**Opération Césarienne est une incision qu'on fait au ventre d'une femme grosse pour tirer l'enfant contenu dans sa matrice, lorsqu'il n'en peut pas sortir autrement. On l'appelle Césarienne, parce que Scipion l'Africain ayant été tiré du ventre de sa mere par incision, fut surnommé César; pour cette raison; & ce nom s'étant conservé

à ses descendans, & à ceux qui étoient venus au monde de même on appella Césarienne l'opération qui avoit fait ainsi les Césars : Mais Pline qui en rapporte l'histoire, ne dit point si ce fut du vivant ou après la mort de la mere que cette ouverture se fit, circonstance qu'il ne devoit pas oublier. Il ya néanmoins apparence que la mere étoit morte ; car il est rare de trouver des personnes assez cruelles pour faire une pareille opération à une femme vivante.

Il faut être aussi barbare que le fut Henri VIII. Roy d'Angleterre auteur du Schisme de ce Royaume. Il avoit épousé en troisièmes nopces Jeanne Seimer Demoiselle d'Anne du Boulen sa seconde femme : la Reine étant dans les douleurs de l'accouchement de son premier enfant, on vint demander au Roy lequel il vouloit qu'on sauvât, ou la mere ou l'enfant, parce qu'on ne voyoit point de moyen de les conserver tous deux : L'enfant, répondit-il, car pour des meres j'en trouveray assez. Cette réponse ne laissa pas que d'étonner, quoy-qu'on ne dût point en attendre d'autre d'un Prince, qui de sept femmes qu'il eut, en répudia les unes, & fit décapiter ou mourir misérablement les autres, & qui venoit de renoncer à sa Religion.

En quelle occasion on a pratiqué cette opération.

Thevenin qui décrit cette opération, nous dit qu'elle se fait en trois occasions différentes; sçavoir, quand la mere & l'enfant sont vivans, ou quand la mere est vivante & l'enfant mort, ou enfin quand la mere est morte & l'enfant vivant. Il est même assez hardi pour nous conseiller de la mettre en usage ; mais il ne nous marque point l'avoir faite, ni même qu'il l'ait jamais vu faire à personne.

Il y a quelques Auteurs modernes qui épousant son sentiment nous rendent cette opération si aisée, par la description qu'ils en font, que si nous les en croyions ; nous la pratiquerions dès qu'on trouve-

138 *Des Opérations de Chirurgie,*

roit les moindres difficultez dans un accouchement : mais s'ils avoient été témoins d'une telle opération, ils changeroient bien-tôt d'opinion, & ils conviendroient qu'un Chirurgien doit n'avoir pas d'humanité pour l'entreprendre.

Cruauté de  
cette opé-  
ration.

Son idée seule feroit trembler les plus intrépides. Jugez aussi quelle résolution il faut avoir, pour aller à une femme vivante luy ouvrir le ventre, en luy faisant une incision de plus d'un demi-pied de long; ensuite fouillant dans la capacité de l'abdomen, faire une semblable playe au corps de la matrice; puis percer les membranes & tirer un enfant par toutes ces ouvertures. Si cette opération effraye le Chirurgien, quand même il l'exécute après la mort de la mere: Quelle horreur ne doit-elle point imprimer quand elle est accompagnée des cris d'une mere qu'on fait souffrir avec une cruauté sans exemple, & d'une quantité de sang prodigieuse qui sortant par de si grandes playes peut faire périr la mere dans l'instant, & entre les mains de l'opérateur?

Raisons qui  
la condam-  
nent.

S'il est vray qu'une égratignure faite par un coup d'ongle à la matrice y cause des inflammations & souvent la mort, & qu'un ulcere pour petit qu'il soit, y devient presque toujours incurable, quelle suite fâcheuse ne doit-on point attendre d'une incision longue de six ou sept pouces? Ceux qui l'approuvent, avancent deux choses qui ne s'accordent point avec l'expérience; l'une que la femme ressent très-peu de douleur quand on luy coupe la matrice, & l'autre que l'hémorragie qui en arrive n'est point si grande qu'on se l'imagine. La sensibilité de la matrice détruit le premier préjugé, puis que de l'aveu de toutes les femmes les douleurs qu'elles ressentent à cette partie sont insupportables, & un léger ulcere y est infiniment plus douloureux qu'en aucun autre endroit du corps; le

grand nombre de vaisseaux qui arrosent l'uterus, & leur grosseur dans le tems qu'il renferme un enfant, condamnent la seconde raison qu'ils alléguent; car s'ils avoient ouvert une femme morte dans cet état ils seroient surpris d'y voir tant de veines & d'arteres; & ces vaisseaux, qui lors qu'une femme n'est pas enceinte ne passent point la grosseur d'une petite corde de luth, ont sur la fin de la grossesse, acquis le diametre d'une gros tuyau de plume à écrire; le moyen donc de couper tant de canaux remplis de sang, & d'empêcher en même tems qu'il n'en sorte une abondance terrible. Ce qu'ils répondent à cet article n'est nullement recevable; ils disent que l'enfant n'est pas plutôt tiré de la matrice, qu'elle commence à reprendre son volumé ordinaire, & qu'en se retrécissant elle bouche les orifices des vaisseaux que l'incision a ouverts; mais cet organe ne se resserre que peu à peu, & il luy faut deux ou trois jours au moins pour revenir dans son état naturel; & dans l'espace d'une demie heure au plus, une femme pourra perdre tout son sang jusqu'à mourir.

Ils ajoutent qu'on a vû des enfans crever le sic qui les contenoit & tomber dans la capacité du bas-ventre où ils ont demeuré pendant plusieurs années sans que les meres en soient mortes. Il est Histoires qui servent à rendre probable. tray que j'ay lû quelques histoires qui avancent ce fait. Mr. Bayle nous en a donné une arrivée à Thoulouse, dans laquelle il rapporte que l'enfant demeura ving-cinq ans ou environ dans le ventre de sa mere; une autre semblable Histoire m'a été faite à Pont-à-Mousson. La cour y passa en l'année 1673. Frere Barbilart Apoticaire des Jesuites de cette Ville montra à la Reine qui visitoit leur Maison, un enfant qu'il gardoit dans l'eau de vie, & qu'il disoit avoir été trouvé dans

le ventre de sa mere après sa mort. Je luy deman-  
day son sentiment sur un fait si particulier , &  
me répondit en présence de sa Majesté qu'il croyo-  
que c'étoit un enfant jumeau avec la mere , qu'  
avoit été conçu en même tems qu'elle , comme sont  
tous les jumeaux , & qu'il n'y avoit ici que cette  
différence , sçavoir que l'un avoit été formé dans  
le corps de l'autre. Je luy fis voir que son opi-  
nion n'étoit pas soutenable , puisque cette femme  
n'avoit point eû de grosseur dans le ventre jus-  
qu'à l'âge de vingt-six ou vingt-sept ans , qu'étant  
devenue grosse & ayant atteint le terme de la gros-  
sesse , elle avoit certainement senti de grandes dou-  
leurs qui ne se terminerent point par un accouche-  
ment ; que vray-semblablement l'enfant dans le  
tems de ses douleurs avoit crevé la poche qui le  
contenoit , & qu'étant sorti dans la capacité du  
ventre , il y avoit pû rester pendant les vingt années  
qu'elle porta cette grosseur , d'autant plus que les  
eaux mêmes où l'enfant flottoit dans cette poche s'é-  
tant épanchées dans le ventre avoient pû le con-  
server tout ce tems-là , parce qu'elles luy tenoient  
lieu d'une saumure dans laquelle il s'étoit racour-  
ci & comme pétrifié , n'ayant presque plus la fi-  
gure d'un enfant.

Examen de ces histoires.  
Ces deux histoires ne prouvent point la possi-  
bilité de l'opération dont nous parlons à l'égard  
d'une femme vivante , parce qu'il est certain que  
ces enfans trouvez dans le vuide de l'abdomen  
n'ont point été formez dans la cavité ordinaire de  
la matrice que nous appellons son fond , mais dans  
l'une des trompes , n'étant pas impossible qu'un  
œuf s'y soit arrêté , & qu'ayant pris accroissement  
jusqu'à une certaine grandeur , cette trompe qui  
ne pouvoit plus prêter davantage se soit rompue,  
pour permettre à l'enfant de tomber dans quelque  
endroit du ventre inférieur , & que les vaisseaux de

*seconde Démonstration.* 141

cette même trompe n'étant pas si considérables que ceux de la matrice ils n'ayent pas versé assez de sang pour causer la mort : ainsi je perliste dans mon sentiment, qui est qu'un enfant quelques efforts qu'il fasse ne peut point crever la matrice, parce qu'elle peut s'étendre autant qu'il est besoin pour le contenir ; & nous voyons même tous les jours qu'elle est capable d'en renfermer deux, & souvent jusqu'à trois, qui ne la font point rompre.

Je ne mets point en doute ces deux histoires que je trouve possibles de la manière que je viens de dire : mais je suis plus assuré de celle-ci que je vais vous raconter en deux mots, & qui confirme ce que j'avance. Dans le mois de Juin 1687. une des femmes de chambre de Madame la Dauphine, étant grosse de six mois ou environ, fut surprise de douleurs excessives à la région de la matrice, les cris qu'elle faisoit marquoient que cette partie n'est pas des moins sensibles ; les convulsions survinrent, on vit son ventre s'enfler, & elle mourut un quart d'heure après. La Reine & Madame la Dauphine étonnées d'une mort si prompte, m'ordonnerent de faire l'ouverture de son corps, pour en sçavoir la cause. Je la fis le lendemain en présence de Monsieur Daquin alors premier Médecin du Roy, & de Monsieur Fagon premier Médecin de la Reine. Je trouvay la capacité du ventre toute pleinée de sang. & un enfant couché sur les boyaux. J'examinay la matrice qui n'étoit pas semblable aux autres, elle avoit deux fonds, dans l'un je trouvay un faux germe, & dans l'autre qui étoit la surnuméraire, avoit été formé l'enfant lequel y ayant vécu jusqu'au sixième mois avoit crevé cette partie qui n'étant ni aussi ferme, ni aussi épaisse que le fond d'un uterus ordinaire, n'avoit pu résister davantage : mais les vaisseaux qui

142 *Des Opérations de Chirurgie,*

la nourrissoient ayant par leur rupture répandu le sang en abondance dans l'abdomen, la femme mourut en peu de tems. J'en donnay au public une relation sous le titre d'Histoire Anatomique d'une matrice extraordinaire, avec les approbations de Messieurs les deux premiers Médecins.

Autres raisons qui en décourrent.

Ce n'est pas seulement la cruauté de cette opération, & la mort presque inévitable qui la suit, qui nous doit ôter la pensée de la faire; mais encore la Religion qui la défend: car ayant été mis en question lequel des deux on devoit sauver, ou de la mere, ou de l'enfant, lorsque les Accoucheurs ou les Sages-femmes se trouvoient dans l'impossibilité de conserver la vie à l'un & à l'autre ensemble, Mrs. les Docteurs de Sorbonne, & les plus fameux Casuites, ont décidé qu'il falloit plutôt sauver la mere que l'enfant. Sur ce principe, il faut bien se donner de garde de tenter sur elle une opération qui la tueroit infailliblement.

Il y en a qui nous disent qu'elle a été faite à Londres & à Amsterdam, & on entend tous les jours des bonnes femmes & des hommes aussi crédules qu'elles, soutenir qu'on l'a faite à leurs voisines, ou à leurs commeres. Je mets toutes ces histoires au rang de celles qu'on débite sur les esprits & sur les sorciers, je n'en crois rien du tout. On publie tant d'extravagances, qu'un honnête homme doit se méfier de tout, & ne croire que ce qui est rapporté par gens dignes de foy; & comme il n'y a pas un de nos célèbres Chirurgiens qui osât la pratiquer, je suis en droit de l'improver à leur exemple.

Réfutation d'un Moderne.

Un Auteur moderne qui conseille & qui prouve cette opération, dit pour autoriser son procédé, qu'une femme de Château-Thierry vint à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour se faire traiter d'une hernie ventrale excessivement grosse; qu'après

*Seconde Démonstration.* 143

Favoir pansée pendant trois mois elle mourut, & que cette femme ayant assuré de son vivant qu'on luy avoit fait autrefois l'opération Césarienne, les Chirurgiens de ce lieu eurent la curiosité de l'ouvrir après sa mort. Ils trouverent que la playe du ventre n'ayant pas été bien réunie, avoit donné occasion à cette hernie de se former; & on remarqua au corps de la matrice, tant extérieurement qu'intérieurement des lignes qui désignoient l'endroit où la cicatrice s'étoit faite. Je répons premièrement que ces lignes pouvoient être celles qui s'y trouvent naturellement, lesquelles ont trompé quelques Auteurs, & leur ont fait dire mal-à-propos, qu'elles séparoient la matrice en deux cavitez, dont la droite étoit pour les garçons, & la gauche pour les filles. J'ajoute que la playe du ventre pouvoit avoir été causée par quelque grand abcès à cette partie, & que si cette femme assureroit qu'on luy avoit fait cette opération, qu'elle n'étoit pas la première à qui après avoir accouché dans des convulsions & sans connoissance, on avoit fait accroître qu'on luy avoit tiré son enfant par le côté: Et enfin je conclus, que quand même une telle histoire seroit véritable, elle prouve que cette opération doit être mise au rang de celles qui tuent les personnes sur lesquelles on les pratique, puisque cette femme n'a fait que traîner depuis ce tems-là une vie misérable & pleine d'incommoditez, qui l'ont à la fin conduite dans un Hôpital, où elle a trouvé la mort. L'observation que nous allons rapporter, paroît favoriser encore davantage l'opinion où nous sommes présentement.

Le sieur Raleau Maître Chirurgien de Xaintes, Autre fait nous dit qu'en l'année 1689: il fit l'opération auquel on Césarienne à la femme d'un Marchand de cette répond. Ville, qui n'avoit pas pu accoucher après trois

Explication du fait qu'il rapporte.

#### 144 Des Opérations de Chirurgie ,

jours de travail ; qu'il l'exécuta en présence du sieur Jolain son confrere : l'enfant vécut deux jours, & la mere en guérit. En passant par Xaintes avec le Roy d'Espagne & les Princes , je fus loger chez M. Moreau habile Médecin , de qui je m'informay si cette histoire étoit véritable. Il me dit qu'il n'avoit point été présent à cette opération , qu'il avoit vû la malade quinze jours après avec trois ou quatre de ses confreres , & qu'ils l'avoient trouvée en état de guérison ; que cette femme en étoit demeurée boiteuse ; qu'elle n'avoit point eu d'enfans dans la suite , & qu'après la mort de son mari elle s'étoit retirée de la Ville pour aller demeurer en une maison de campagne.

Mais cette histoire dont la fin semble avoir été plus heureuse que la précédente , justifie ce qu'on disoit de ce Chirurgien qu'il étoit trop entreprenant , puisque trois jours de travail ne sont pas un tems suffisant pour désespérer qu'une femme puisse accoucher par les voyes ordinaires ; que sçait-on si la matrice étoit bien cicatrisée , & s'il n'y est pas resté une fistule ou un ulcere , qui saignant sans cesse , luy aura fait mener une vie languissante le peu de tems qu'elle a resté au monde après cette opération.

Je ne me rends point à de pareilles histoires, non plus qu'à la raison de ceux qui disent qu'il ne faut faire l'opération que quand il y a de l'impossibilité que la femme puisse accoucher autrement ; car vous trouverez très-peu de femmes qui ne puissent accoucher naturellement : c'est toujours l'impatience , ou de la femme, ou de l'accoucheur, ou des assistans qui fait désespérer que l'enfant sorte par la voye ordinaire ; il n'y a qu'à différer ; si une matrice se trouvant d'une consistance très-dure , est tardive à s'ouvrir , ne vous impatientez pas , elle fera en quatre ou en six jours ce qu'elle

qu'elle n'a pas pû faire en deux. Il ne faut pas sou- Confirma-  
tion des  
raisons pré-  
cédentes.  
vent se régler sur les cris de la femme, il y en a qui pour les moindres atteintes qu'elles com-  
mencent à sentir, se plaignent plus fort que d'au-  
tres ne font dans les plus grandes douleurs; c'est  
ce qu'il faut examiner, & sur tout prendre pa-  
tience, parce que l'accouchement étant l'ouvrage  
de la Nature, elle en vient toujours à bout, prin-  
cipalement quand l'Accoucheur & la Sage-femme  
luy aident par les moyens que l'art leur enseigne;  
& que la prudence leur fournit dans les cas par-  
ticuliers. On doit donc s'en rapporter à elle, puis  
qu'il est certain que toutes les femmes ont com-  
muniément toutes les dispositions nécessaires pour  
accoucher, les unes plutôt, les autres plutôt.

Il y a cinq ans qu'à Versailles Madame la Com-  
tesse de Clermont, grosse de son premier enfant;  
sentant les premières douleurs de l'accouche-  
ment, se mit entre les mains de M. Mauriceau le  
plus célèbre Accoucheur de Paris, après trois jours  
de douleurs & malgré tous les efforts de la mere;  
l'enfant n'ayant fait aucune démarche pour sortir,  
M. Dionis fils y fut appelé, ils firent l'un & l'au-  
tre tout ce que leur art leur inspiroit, & néan-  
moins l'enfant n'avançoit point; le cinquième jour  
les forces de la mere diminuant, & la voyant en  
état de mourir, si on ne la secouroit prompte-  
ment; ils résolurent de l'avis & en présence des  
Médecins de la Cour de l'accoucher de force,  
c'est-à-dire, de tirer l'enfant avec le crochet, M.  
Dionis comme le plus fort travailla, il planta son  
crochet à la nuque du col de l'enfant, où ayant  
senti un point d'appuy ferme, en tirant fortement  
il fit avancer la tête & par conséquent le corps,  
dont il la délivra & luy sauva la vie: Si le sieur  
Raleau s'étoit trouvé à un pareil accouchement,  
il auroit fait l'opération Césarienne; Mais ici il

n'en fut pas question, & elle ne fut pas seulement proposée : Deux ans après cette Dame a eû un second enfant, dont M. Dionis l'a accouchée sans se servir d'instrumens, & aujourd'huy elle est grosse d'un troisième, dont il faut esperer qu'elle accouchera heureusement.

Par tout ce discours vous voyez bien que je suis entierement opposé à ceux qui conseillent de faire l'opération Césarienne à une femme vivante. M. Mauriceau qui a très-bien écrit sur tout ce qui regarde les accouchemens, la condamne absolument dans ce cas : vous pouvez en voir les raisons dans le Chapitre où il parle de cette opération ; Mais je suis comme luy dans le sentiment qu'on la doit faire, & que même on est obligé par un commandement exprés de la Loy d'ouvrir le ventre à toutes les femmes grosses dans le moment qu'elles viennent d'expirer.

Deux principaux motifs engagent le Chirurgien à faire l'opération Césarienne à une femme enceinte aussi-tôt qu'elle a expiré : l'un est pour tâcher de sauver la vie à l'enfant, l'autre est pour le baptiser.

Les cas où elle doit être faite. Si un Chirurgien se trouve présent lorsqu'une femme grosse de huit ou neuf mois viendra d'être assassinée, ou tuée par quelque autre malheur, ou qu'elle aura subitement fini ses jours par une apoplexie, par une frayeur, &c. il n'est pas impossible qu'en luy ouvrant incontinent le ventre, il n'en tire l'enfant encore en vie, & que par ce moyen, il ne le garentisse de la mort qui luy arriveroit indubitablement s'il séjournoit encore dans la matrice quelques instans après que le principe de la vie de la mere a été détruit. Il y a des exemples que des enfans tirez de cette maniere ont vécu l'espace d'une vie ordinaire. C'est pourquoy sans perdre de tems en raisonnemens, le Chirurgien

*Seconde Démonstration.* 147

doit promptement en venir à l'opération, pour tâcher de sauver la vie à l'enfant, comme il est arrivé quelquefois.

Si la femme n'étoit grosse que de quatre, de cinq ou de six mois, il n'y auroit pas d'apparence pour lors que l'enfant pût long-tems survivre; néanmoins il faudroit faire l'opération Césarienne, dans l'esperance de trouver encore l'enfant vivant & de le baptiser avant qu'il mourût. Ainsi en quelque tems de la grossesse que ce soit, & par quelque cause de mort qu'une femme soit perie, il luy faut ouvrir le ventre; vû que s'il n'est pas possible de conserver la vie à l'enfant, du moins on a sujet d'esperer de pouvoir luy donner le Sacrement du Baptême; ce qui peut arriver plus sûrement & plus vîte que si on s'y prenoit d'une autre façon.

Le nom d'Embryoukikie que les Grecs ont donné à cette opération, étant dérivé de *Embryon* qui signifie enfant, & de *Helkein* qui veut dire tirer, nous fait voir qu'elle se pratiquoit avant qu'il y eût des Césars; comme aussi que Scipion l'Africain n'est pas le premier qui ait été mis au jour de cette maniere; & que si le nom d'opération Césarienne est demeuré, c'est qu'il est plus facile à prononcer que celui d'Embryoukikie. Voici comment elle se fait.

Ceux qui conseillent cette opération à une femme vivante, disent qu'avec ce bistouri A, il faut faire une grande incision à la partie laterale du ventre, en traçant la figure d'un croissant, & ouvrir tout de suite le fond de l'uterus pour en tirer l'enfant par les ouvertures faites à ce viscere & au bas ventre par le même instrument; qu'on doit avec ces éponges B. B. imbiber tout le sang épanché par l'opération; qu'il ne faut point faire de suture à la matrice, parce qu'en se resserrant d'el-

Moyen de l'exécuter,

le-même, les lèvres de la playe se rapprochent l'une de l'autre : mais qu'il faut coudre le ventre comme à la gastrotomie, avec ces deux aiguilles courbes C, C, enfilées du cordonnet D, D; & la suture étant faite, la couvrir de l'emplâtre E, puis de la compresse F, ensuite du bandage circulaire G, qu'on fait tenir par le scapulaire H, ayant soin de pancer tous les jours cette playe, qui se guérit, à ce qu'ils nous témoignent, aussi facilement que celles des autres parties du corps.

Ceux qui ne la pratiquent que sur des femmes mortes, attendent qu'elles aient rendu le dernier soupir, & au même instant le Chirurgien travaille avec toute la diligence possible. Pour cet effet on ne met point le corps sur une table, comme on fait dans les ouvertures ordinaires, on ne marque point avec de l'encre l'endroit où on doit faire l'incision, on ne la fait point dans l'un des deux côtés du ventre, parce qu'il y a plus d'épaisseur que dans le milieu, & pour abréger le tems on ne donne point à l'incision la figure d'un croissant, comme il y en a qui l'ordonnent. Il commence par mettre un bâillon dans la bouche de la femme, afin de la tenir ouverte; il luy découvre le ventre, & avec le scapel K, il luy fait une incision longitudinale au milieu de l'abdomen, en commençant au dessous du cartilage Xiphoidé, & finissant au dessus des os pubis. Aussi-tôt qu'il a percé le péritoine en un endroit, il y introduit un des doigts de sa main gauche pour le soulever, & avec des ciseaux L, il acheve de l'ouvrir de toute la longueur du ventre. Il apperçoit d'abord la matrice, parce que l'épiploon est monté en haut & les intestins rangez à côté; & avec le même couteau il fend la matrice, en y faisant une incision capable de donner passage à l'enfant, qui se trouvera enveloppé de ses membranes qu'il faudra

Ce qu'on y  
doit obser-  
ver,

*seconde Démonstration.*

249

déchirer si elles sont tendres, ou couper si on les croit trop dures pour pouvoir les ouvrir & les écarter avec les ongles. L'enfant étant à découvert, on luy souleve la tête de la main gauche, & de la droite, luy versant de l'eau contenue dans la burette M, on le baptise sans aucun delay; puis on le tire de la matrice, on luy lie le cordon avec ce fil N, environ à un pouce du ventre, & on le coupe ensuite à un demi doigt au-dessus de la ligature. Enfin on donne l'enfant à quelque femme, qui l'ayant enveloppé dans un chausoir fort chaud, le porte auprès du feu, où on employe toutes sortes de moyens pour le faire revenir de sa foiblesse, soit en le réchauffant, soit en le lavant avec du vin tiède, soit en luy en soufflant au visage, & luy ouvrant la bouche, afin qu'il puisse avaler quelques gouttes de liqueur spiritueuse.

Si je vous ay dit qu'il falloit tenir la bouche de la mere ouverte pendant l'opération, ce n'est pas que sur ce chapitre je sois dans l'erreur du menu peuple qui croit que l'enfant respire dans le ventre de la mere, & qui s'imagineroit que trouvant l'enfant mort, comme il arrive le plus souvent, ce seroit la faute du Chirurgien qui n'auroit pas mis un baillon dans la bouche de la mere: je sçay que cette circonstance est inutile, mais il ne faut pas obmettre, pour contenter les assistans, & pour éviter tous les fots discours que feroient à l'encontre du Chirurgien quelques femmelettes, ou gens qui n'ayant aucune connoissance de l'anatomie, ne sçavent pas qu'il n'y a point de communication de la bouche avec l'uterus.

Il ne faut pas faire l'ouverture à la matrice avec trop de précipitation, ni enfoncer le scapel trop avant tout d'un coup dans la pensée qu'elle auroit l'épaisseur de deux travers de doigts, comme l'ont avancé la plupart des Auteurs; car op-  
Autres précautions.

ne manqueroit pas de blesser l'enfant, puis qu'il est constant qu'elle est plus mince dans les derniers tems de la grossesse que dans les premiers, & que semblable aux autres membranes, elle diminue d'épaisseur à mesure qu'elle s'étend. Ce qui a trompé ces Anciens, c'est que l'ayant ouverte à l'endroit où le placenta étoit attaché, c'est-à-dire dans son fond, ils ont confondu l'épaisseur de cet arrirefaix avec celle de la propre substance de la matrice distinguée de ses vaisseaux sanguins & lymphatiques, qui sont véritablement fort gros, mais dont les tuniques sont très-minces. Ils nous ont fait là-dessus beaucoup de raisonnemens qui se détruisent par l'expérience même.

Le Chirurgien doit être instruit de cette disposition naturelle de la matrice, de crainte de se tromper en pareille occasion; mais pour peu qu'il ait d'adresse, il ne blessera pas l'enfant; car sous la matrice il y a des envelopes qui contiennent l'eau au milieu de laquelle nage cet enfant: ce qui facilite l'opération, & empêche qu'on ne le blesse, à moins que d'y aller inconsidérément & à l'étourdi.

**Marques** On connoît que l'enfant est vivant ou mort en touchant son cordon; si on y sent un battement, pour con- c'est signe qu'il est en vie, & alors il faut le baptiser; & si on n'en sent point, il y a tout sujet de croire qu'il est mort. Sur quoy on fait alors une question; sçavoir si on doit le baptiser, ou non, parce qu'il y a des Casuistes qui veulent qu'on ait des signes certains de la vie pour administrer le Baptême, disant que ce seroit profaner ce Sacrement que de le donner à un cadavre. Pour moy je les baptise tous, & cela pour deux raisons: l'une est qu'il peut arriver qu'un enfant soit en vie & qu'il luy reste encore quelques soupirs à rendre, quoy qu'on ne sente point de pulsation manifeste à son cordon ombilical; auquel cas ce seroit tomber dans un in-

noire si  
l'enfant est  
en vie dans  
l'uterus.

*seconde Démonstration.* 151

convenient fâcheux, que de refuser le Baptême à un enfant vivant, parce qu'il n'auroit pas assez de force pour donner des signes certains de sa vie. L'autre raison est que dans ces sortes d'opérations, la chambre est toujours pleine de parentes ou de voisines, qui ont la plupart une imagination timide & occupée des préjugés les plus déraisonnables. J'en ay vû qui prenant un enfant qu'on venoit de tirer du ventre de sa mere, où il avoit cessé de vivre depuis plusieurs jours, le réchauffoient auprès du feu; & qui au moindre mouvement qu'elles luy voyoient faire, comme d'ouvrir tant soit peu une paupiere, de remuer la lèvre, &c. s'écrioient & assureroient qu'il étoit vivant, sans considerer que ces petits mouvemens sont des effets de ceux qu'elles faisoient faire à la tete de l'enfant en s'efforçant de le ranimer. Si dans une pareille occasion un Chirurgien ne vouloit pas ondoyer l'enfant, il s'attireroit la haine publique, & toutes ces femmes ne luy pardonneroient jamais.

Il y a encore un expédient qui remédie à tout; c'est qu'en donnant le Baptême à l'enfant il le faut faire sous condition en disant ces paroles, avec intention de faire ce que l'Eglise Chrétienne ordonne en pareille rencontre; *Si tu es vivant, je te baptise, Au nom du Pere. & du Fils, & du Saint Esprit, ainsi soit-il.* De cette maniere, si l'enfant est vivant, il est bien baptisé, s'il est mort, on ne baptise point un cadavre; & les plus scrupuleux ne peuvent point blâmer un tel procédé, puis que l'Eglise même ne baptise les enfans ondoyez dans une nécessité pressante, que sous condition, & qu'en cas qu'ils ne l'ayent pas été, lorsqu'on a été obligé de les ondoyer.

Quand je prescriis au Chirurgien, comment il doit se comporter pour baptiser un enfant, je suppose qu'il n'y aye point de prêtre pour le faire, &

Comment on baptisera l'enfant au ventre de sa mere.

qu'on ait été tellement pressé qu'on n'ait pas eu le tems d'en averir un, comme quand une femme vient de recevoir quelque coup dont elle sera morte à l'instant. Mais lorsque la maladie donne quelque loisir, il ne faut pas manquer d'envoyer querir un Prêtre sur-tout de la Paroisse, & de le prier d'attendre auprès de l'agonisante le moment de pouvoir baptiser son enfant : le Chirurgien alors ne se doit mêler que de ce qui est du fait de l'opération.

C'est au Chirurgien à ne rien négliger pour découvrir si l'enfant est vivant ou non, parce que selon la coutume observée en beaucoup de pays si l'enfant survit la mere, le pere est héritier de tous les effets mobiliers ; au contraire, s'il est mort devant la mere, ce sont les parens de la mere qui en héritent : de sorte que s'il intervient un procès entre le pere & les parens, comme il est souvent arrivé, c'est au Chirurgien à en décider ; il est maître de faire perdre ou gagner le procès à l'un ou aux autres, & les Juges ne prononcent que sur son rapport : c'est ce qui le doit engager de le faire avec sûreté, du côté de la conscience.

Ce qu'il y a à faire après l'extraction de l'enfant.

L'opération faite avec toutes les précautions que je viens de vous marquer, si l'enfant est vivant la parenté en aura soin ; mais s'il est mort il faut le prendre & le remettre dans le ventre de la mere, puis le recoudre de la même maniere qu'on fait les cadavres qu'on vient d'ouvrir.

Voilà, Messieurs, toutes les opérations qui se pratiquent sur le ventre inférieur, entre lesquelles vous ne voyez point les cautérisations du ventricule, du foye, & de la ratte, que quelques Médecins se sont imaginez pouvoir être faites. Ils prétendent que lorsque ces parties sont comme endormies, ou qu'elles sont paroître trop de lenteur dans leurs fonctions, en conséquence de quelque inter-

seconde Démonstration.

153

perie froide qui ralentit leurs actions, il faut les réveiller, & les réchauffer par l'application de plusieurs fers chauds ou ardents sur la région la plus prochaine de ces parties; mais les douleurs que les malades doivent essuyer dans ces sortes d'opérations, sans aucun fruit, nous les font rejeter, & accuser de cruauté ceux qui seroient capables de les mettre en usage.

La bonne Chirurgie a retranché le feu de toutes les opérations qui se font sur les chairs, elle ne se sert plus que de quelques boutons de feu sur les os qui sont insensibles, encore ne les employe-t-elle que rarement, elle a abandonné ces manières rudes aux Maréchaux qui tourmentent avec des fers rouges les pauvres chevaux qu'ils pourroient guérir autrement: & si leur méthode de se servir du fer & du feu fait horreur à ceux qui leur voyent pratiquer sur des animaux qui ne s'en plaignent pas, que seroit-ce si on voyoit brûler le ventre d'un homme qui par ses cris toucheroit le cœur le plus endurci?

A doucissement de la nouvelle Chirurgie.

Il y a environ trente ans qu'il s'éleva une certaine secte de Chirurgiens qui s'applaudissoient de s'être avisés les premiers d'une nouvelle opération qu'ils prétendoient mettre en pratique, elle consistoit à ôter la ratte, ce qu'ils appelloient *dératter*. Ils regardoient cette partie comme inutile, & même nuisible, parce qu'ils n'en connoissoient peut-être pas les usages; & dans cet esprit ils vouloient qu'on fît une incision à l'hypocondre gauche, qu'on en tirât la ratte, & qu'après avoir fait une ligature à ses vaisseaux on la retranchât hardiment. Sur ce qu'ils l'avoient fait à quelques chiens qui n'en étoient pas morts sur le champ, ils s'efforçoient de publier les avantages que l'homme recevroit de cette opération;

Condamnation de ceux qui entreprennent de dératter.

154. *Des Opérations de Chirurgie ;*  
Mais tous les animaux à qui on la faisoit étant  
morts peu de tems après, il ne s'est pas trouvé  
un seul homme qui en ait voulu subir l'épreu-  
ve. C'est donc avec juste raison qu'il n'est plus  
mention de ces cruelles opérations, qui n'ayant  
été conçues que par des cerveaux creux, ont  
trouvé leur sépulture dans ceux de leurs in-  
venteurs.

*Fin de la seconde Démonstration.*

